

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-6, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Neiman, appuyée par l'honorable sénateur Cotreau.

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada:

A Son Excellence le très honorable Bora Laskin, Juge en chef du Canada et Administrateur du Gouvernement du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions res-

pectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Hicks propose, appuyé par l'honorable sénateur Graham, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement du Canada soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'interpellation inscrite au nom de l'honorable sénateur Croll,

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée jusqu'à mardi prochain, le 15 octobre 1974.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.